



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
Siège : rue Sylvain Combes
19000 Tulle

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 22 NOVEMBRE 2021

Membres	73
Présents	56
Pouvoirs	12
Votants	68
Exprimés	68
Pour	68
Contre	-

L'an deux mille vingt et un, le vingt-deux novembre à 18 heures 00, le conseil communautaire de la communauté d'agglomération de Tulle, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle de l'Auzelou, avenue du Lieutenant Colonel Faro à Tulle, sous la présidence de M. Michel BREUILH Président,

Convocation de M. Michel BREUILH en date du 15 novembre 2021

Secrétaire de séance : Jérémy NOVAIS

Fonctionnement de l'assemblée régi par les termes de la loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 rétablissant certaines dispositions dérogatoires du CGCT visant à faciliter le fonctionnement des assemblées locales en période d'épidémie de Covid 19

Étaient présents :

Mesdames Christelle BIDAULT, Emilie BOUCHETEIL, Anne BOUYER, Sylvie CHRISTOPHE, Christèle COURSAT, Christine DESARMENIEN, Betty DESSINE, Valérie DUMAS, Nicole EYROLLES, Marie-Christine FAURE, Yvette FOURNIER, Sandy LACROIX, Fabienne LATOUR, Catherine MONS, Muriel REBUFFEL, Marie-Amélie RIVIERE, Sophie ROY, Stéphanie VALLEE

Messieurs Dominique ALBARET, Marcel AUBOIROUX, Marc BACHELLERIE, Eric BELLOUIN, Jean-Jacques BOSSOUTROT, Michel BOUYOU, Michel BREUILH, Pascal CAVITTE, Alain CHASTRE, Roger CHASSAGNARD, Raphaël CHAUMEIL, Ubald CHENOU, Bernard COMBES, Pierre COULOUMY, Alain DELAGE, Francis DEVEIX, Christian DUMOND, Xavier DURAND, Pascal FOUCHÉ, Serge HEBRARD, Henri JAMMOT, Bernard JAUVION, Jean-François LABBAT, Patrick LERESTEUX, Christian MADELRIEUX, Fabrice MARTHON, Florent MOUSSOUR, Jean MOUZAT, Jérémy NOVAIS, Jean-Pierre PEUCH, Daniel RINGENBACH, Marc ROUGERIE, Jean-François SALLES, Jacques SPINDLER, Gérard TOURNEIX

Mme Audrey COURTOIS suppléante de M. Pierre-Marie CAPY

M. Thierry DUBOIS suppléant de Mme Béatrice GORON

M. Yves FLEURY suppléant de M. Bruno FLEURY

Avaient donné pouvoir :

Mme Martine DUPIN-de-BEYSSAT à M. Xavier DURAND

Mme Joëlle BLOYER à Mme Emilie BOUCHETEIL

Mme Odile BOUYOUX à M. Daniel RINGENBACH

Mme Ana Maria FERREIRA à M. Michel BREUILH

Mme Christiane MAGRY-JOSPIN à Mme Sylvie CHRISTOPHE

Mme Stéphanie PERRIER à M. Bernard COMBES

Mme Irène SERVIERES à M. Pascal FOUCHÉ

M. Patrick BORDAS à M. Jean-François LABBAT

M. Jean-Jacques LAUGA à M. Michel BREUILH

M. Hervé LONGY à Mme Fabienne LATOUR

M. Alain PENOT à M. Francis DEVEIX

M. Bernard SALLES à Mme Christelle BIDAULT

Étaient absents :

Mmes Annie CUEILLE, Josette VERDEYME, MM. Marc GERAUDIE, Grégory HUGUE, Jean-François ROCHE.

Objet : 7.2- Modification du tableau des emplois

Le conseil communautaire,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Considérant la vacance d'un poste de technicien principal de 2^{ème} classe du service assainissement collectif à la suite d'une mutation externe,

Considérant que le jury a retenu la candidature d'un agent du service lauréat du concours de technicien territorial,

Considérant qu'afin de procéder au recrutement par mutation interne il convient d'ajuster le tableau des emplois,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

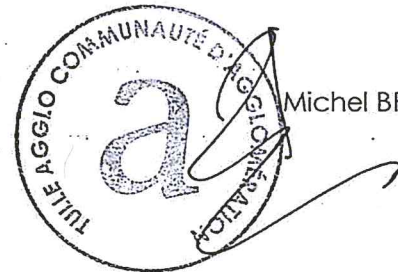
- 1°) Décide la suppression d'un poste à temps complet de technicien territorial principal de 2nde classe au 1^{er} décembre 2021 ;
- 2°) Décide la création d'un poste à temps complet de technicien territorial au 1^{er} décembre 2021 ;
- 3°) La dépense en résultant sera imputée au budget principal ;
- 4°) Ce poste faisant l'objet d'une mise à disposition au service assainissement, une refacturation à ce service sera effectuée chaque année.

Fait et délibéré le 22 novembre 2021

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Président,



Michel BREUILH